

18 décembre 1987, Québec

Conférence de presse à l'occasion du bilan de la session parlementaire

Le modérateur. M. le premier ministre.

M. Bourassa: Cela va être très rapide parce que je ne veux pas... Il y a des choses que vous connaissez sur le bilan de la session ou le bilan de l'année. Sur le plan économique, vous connaissez des chiffres, sur le plan du budget, vous connaissez les chiffres. Il y a la paix sociale. Je pense bien qu'on doit constater que 1987 a été l'une des meilleures années depuis au moins 30 ans sur le plan de la paix sociale au Québec. Dans le domaine constitutionnel, vous avez l'accord du lac Meech, cohésion du gouvernement. Ce n'est pas un argument qu'on invoque régulièrement, mais à côté de ce qui arrive ailleurs, c'est important de signaler l'unité du gouvernement, du caucus, du Parti libéral. Donc, en quelques mots, ce sont les grandes réussites de l'année plus tous les projets de loi. On vous a remis une liste des projets de loi qui ont été adoptés.

M. Girard. De la concordance.

M. Bourassa : Bien, le statut de l'artiste, ce n'est pas de la concordance, M. Girard. Je pense qu'on voyait hier quand même que les artistes admettaient que, pour la première fois, il y avait un geste. Gratien Gélinas que vous connaissez bien depuis...

Une voix: ...(?)

M. Bourassa: Je ne sais pas si vous étiez assez vieux à ce moment-là pour aller à Ti-Coq en 1945, mais en tout cas. Donc, il y a toutes les lois dans le domaine de l'éducation et dans le domaine culturel. Cela ne donne rien d'énumérer tout ce qu'on vous a remis dans le domaine des mines, des forêts, de l'énergie, condition féminine, communauté culturelle, etc., etc. Donc, c'est une année qui a été très productive et l'une des années les mieux réussies sur le plan économique et financier dans le domaine des relations fédérales-provinciales également. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des dossiers qui ne sont pas décidés à l'avantage du Québec. L'an dernier, ou il y a deux ans, c'était la raffinerie de Gulf. On n'était pas d'accord sur la fermeture de la raffinerie de Gulf. On avait fait des représentations. On s'est retourné et aujourd'hui même, il y a 100 000 000 \$ qui sont investis par Chemtec dans l'est de Montréal. On n'a pas obtenu les frégates, mais on va négocier d'autres contrats pour les chantiers navals. Il ne faut pas avoir une approche apocalyptique.

Comme je disais ce matin à M. Brassard – il fait son boulot – mais je pense bien que dans l'ensemble, les relations fédérales-provinciales ont été positives pour le Québec. D'avoir réussi, et sur le plan constitutionnel et sur le plan commercial comme dans l'accord du libre-échange, d'avoir deux accords proposés par le gouvernement fédéral endossés par une majorité de provinces, une unanimité dans l'autre cas, je crois que sur le plan du fonctionnement du régime fédéral et des relations fédérales-provinciales, c'est très positif cela aussi. S'il y a des petits points négatifs, je suis convaincu que vous allez les souligner. Alors, je réponds à vos questions.

M. Morin : Alors, on commence avec M. Bédard.

M. Bédard: Oui, de façon très banale, M. Bourassa. Est-ce que vous n'avez pas l'impression que toute la thèse du 'fédéralisme coopératif et toute la stratégie du Québec de revendication tranquille et discrète à l'endroit d'Ottawa est en train de se payer assez chèrement en ce moment? D'au moins deux frégates, en termes concrets, du Lac Meech aussi peut-être de (...). D'après ce qu'on entend dire de l'Ouest, M. Pawley a eu des mots qui sont reproduits aujourd'hui dans Le Devoir à cet égard, qui laisse entendre que le Québec pourrait payer cher sa position, sur le libre-échange en particulier.

M. Bourassa: Je dois vous dire que vous tirez des conclusions prématurées. D'accord, les frégates sont importantes pour les chantiers navals. C'est très important, mais je vous donne l'exemple de la raffinerie de Gulf, il y a un an ou deux ans. C'était il y a un an, je crois, non deux ans. Donc, il y a des dossiers comme cela. On ne peut pas avoir une moyenne de 100 %, mais je pourrais vous en nommer une demi-douzaine dont la décision a été à l'avantage du Québec: Pétromont, CF-18, Matane, le Centre bancaire. Bien, pour le Centre bancaire, le projet de loi a été adopté ces jours-ci.

Donc, pour toutes les demandes qu'on a faites dans le libre-échange: sur l'agriculture, sur l'énergie, sur les vins, faites la liste des aspects positifs et des aspects négatifs et vous allez être obligé de conclure que la stratégie du Québec a été la bonne. Dans le cas des frégates: combien y a-t-il de chômeurs au Nouveau Brunswick? C'est l'argument qu'on invoque. L'argument que j'invoquais pour CF-18 par rapport à Winnipeg. On l'invoque pour Saint-Jean par rapport au Québec. Alors moi je dis que ce n'est pas un argument acceptable, je l'ai dit ce matin. Ce n'est pas un argument acceptable parce qu'il y a du chômage sur les chantiers navals. Mais je crois que dans l'ensemble le bilan des relations fédérales-provinciales est très comparable à n'importe quel autre bilan de n'importe quel autre gouvernement de n'importe quelle autre année. Ce n'est pas parce qu'il y a un ou deux cas comme cela qu'on doit conclure que la stratégie est fautive, d'autant plus que le dossier n'est pas fermé. On a annoncé qu'il y avait pour des centaines de millions de dollars de contrats qui étaient sérieusement considérés pour les chantiers navals. Quant à M. Pawley, on m'a dit qu'il devrait rectifier les propos que lui a fait tenir M. Vastel.

M. Morin: En sous-question, peut-être. M. Bédard: (...) rectifier (...)

M. Bourassa: D'après ce qu'on m'a informé, c'est que le bureau de M. Pauley était pour rectifier d'ici quelques heures les propos que lui aurait fait tenir mon ami M. Vastel.

M. Morin: M. Lévesque.

M. Lévesque: M. Bourassa, au moment de votre rencontre avec vos collègues, hier, on se serait attendu, du moins à la suite de vos propos au début semaine, à ce que déjà vous amorciez des discussions, ne serait-ce que préliminaires, sur une série de revendications que vous avez encore avant la mise en application de l'accord de libre-échange. Cela n'a pas été fait hier, vous nous l'avez dit vous-même. Est-ce que, en parallèle, vous avez déjà donné à vos ministres des directives précises sur des documents, des requêtes qu'ils doivent préparer en fonction justement des travaux de la commission du comité de Grandpré?

M. Bourassa: C'est-à-dire que les deux points qui sont mis en relief par le Québec, comme vous le savez, ce sont les programmes d'adaptation et le respect des compétences

provinciales. Nous ne pouvions pas procéder sur ces deux points avant la conclusion de l'entente. Donc, nous attendions la conclusion de l'entente. Maintenant, c'est fait, c'est réglé. Donc, on va se mettre à l'œuvre. On ne pouvait pas, dans deux heures, M. Levac, hier alors qu'on faisait une approche globale du traité, s'entendre sur les modalités. On s'est entendu sur les orientations. Ce que je voulais savoir hier parce que je savais bien que c'était une rencontre limitée, c'était: Est-ce que oui ou non, le gouvernement fédéral s'engageait à respecter les compétences provinciales? La réponse a été oui, sans réserve. Deuxièmement, ce que je voulais savoir, c'est: Est-ce que oui ou non, le gouvernement fédéral respecterait son engagement de participer, de collaborer, de préparer des programmes d'adaptation? La réponse a été oui et plus que cela, on a un comité présidé par Jean de Grandpré du Québec.

Il me semble que ce sont des réponses, pour un lunch de deux heures, pour une première rencontre qui suit l'adoption de l'entente juridique, qui étaient satisfaisantes dans ce contexte. On ne pouvait pas discuter de toutes les modalités alors que l'accord vient d'être signée, vient d'être conclue. Ce que je voulais avoir hier, ce que je recherchais, c'est le respect des compétences. On va en discuter et les examiner. Les hauts-fonctionnaires vont examiner cela, M. Rémillard, les fonctionnaires des affaires canadiennes avec les fonctionnaires des relations fédérales-provinciales. Dans le domaine des ententes, cela va être M. MacDonald et Mme Carney. Mais on a eu deux réponses très claires sans ambiguïté sur deux demandes que faisait le Québec.

M. Levac: Mais en vue des détails qui devront justement être négociés dans le cadre du comité de Grandpré, est ce que vous avez passé des commandes précises à vos ministres de préparation de documents, par exemple, pour les programmes d'adaptation de la main-d'œuvre en particulier?

M. Bourassa: Oui, on connaît les délais. Je donnais l'exemple des chaussures ce matin. Les premières informations qu'on avait, c'était cinq ans, maintenant, c'est dix ans. On va consulter le secteur comme l'a dit M. MacDonald. On va avoir les représentations des entreprises. L'accord entre en vigueur le premier janvier 1989. On va consulter les secteurs intéressés et on va discuter pour faire des propositions concrètes. Ce n'est pas moi qui le disais, c'est Bernard Landry qui n'est pas membre du Parti libéral et qui disait, il y a deux mois à l'Assemblée nationale: Il ne faut quand même pas s'énerver. L'accord n'entrera en fonction que le premier janvier 1989. Mais cela nous donne quand même un an pour arriver avec les meilleures formules. On a un président du comité fédéral qui connaît bien les problèmes du Québec. Nous allons travailler avec lui, travailler avec le gouvernement fédéral. Mais ce qui était important pour nous d'obtenir le 17 décembre, c'est cet engagement concret, pas un engagement théorique, mais un engagement concret de procéder. Cet engagement, nous l'avons obtenu. Dans le cas du respect des compétences provinciales, c'est un problème technique, de techniques juridiques et il n'y a pas de problèmes qui se posent à court terme parce qu'il faut attendre qu'il y ait une décision. Il faut attendre qu'il y ait un grief. Mais là aussi, il y a un engagement du gouvernement fédéral. Or, c'est pour cela que je vous dis...

Une voix: ...(?)

M. Bourassa: M. Morin, juste pour terminer, c'est pourquoi je vous dis que dans l'ensemble, même s'il peut y avoir des dossiers et que notre moyenne n'est pas de 100 %, dans l'ensemble, la stratégie qu'on a suivie depuis deux ans, avec l'accord constitutionnel, avec

les ententes économiques... On a 100 000 emplois. Il y a eu une collaboration fédérale à cela. Je pense que dans l'ensemble, le bilan global est largement positif.

M. Morin: Question de Normand Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, c'est une sous-question aux questions posées par M. Bédard et M. Levac. Vous savez, M. le premier ministre, combien je suis un amateur de radio et de télévision. Or, j'ai entendu des commentateurs à la radio et à la télévision hier, à la suite de votre rencontre avec les premiers ministres, faire état d'une alliance contre nature entre vous-même et le premier ministre conservateur, Brian Mulroney et ces mêmes commentateurs s'inquiétaient de la situation dans laquelle vous placeriez vos troupes au Québec lors de la prochaine élection fédérale, à savoir, choisir entre M. Mulroney et votre chef fédéral, M. John Turner.

Une voix: Une question principale.

M. Bourassa: Mais où est l'aspect contre nature? Je veux dire...

M. Girard. Je voudrais que vous me l'expliquiez.

M. Bourassa: Je me suis fait lire, hier soir, la déclaration de M. Pawley. Il disait que M. Turner était mon chef sur le plan national, mais ce n'est pas le cas. Vous savez qu'au Québec, le Parti libéral du Québec, vous le savez, je le répète, est tout à fait distinct du Parti libéral fédéral. Il peut y avoir des militants qui travaillent dans les deux partis, c'est évident. Mais le gouvernement du Québec, quel qu'il soit, c'était le cas sous l'Union Nationale, évidemment, sous le Parti québécois. C'est également le cas avec moi comme chef. C'était le cas avec M. Lesage. Souvenez-vous, M. Girard, vous étiez à ce moment à vos tous débuts quand M. Lesage avait fait une lutte très dure pour la question de fonds de retraite. Il y a toujours eu une autonomie complète et structurelle du Parti libéral du Québec par rapport au Parti libéral fédéral. Alors, nous on défend les intérêts du Québec. C'est pour cela qu'en 1956, 1958, M. Lapalme avait décidé que les deux partis étaient différents. C'est que nous avons une pleine autonomie vis-à-vis du gouvernement fédéral.

Nous prenons position en fonction des intérêts du Québec, en fonction d'intérêts partisans. Je ne suis pas plus mal à l'aise ou je ne suis pas plus à l'aise avec un gouvernement libéral conservateur. Mon objectif est l'objectif du Parti libéral du Québec et du gouvernement, c'est de défendre les intérêts du Québec. Si collaborer avec le gouvernement fédéral, comme on l'a fait dans l'accord du lac Meech, comme on l'a fait dans l'accord du libre-échange, si collaborer avec le gouvernement fédéral ça permet au Québec de lui donner plus de force politique et plus de force économique, on va collaborer. S'il faut le combattre, on va le combattre. J'ai combattu le gouvernement libéral fédéral avec M. Trudeau dans le domaine linguistique. C'est une question qui a toujours été abordée au Québec en termes d'intérêts nationaux. Nationaux au sens québécois.

M. Morin : M. Descoteaux.

M. Descoteaux: M. Bourassa, je veux aller un peu dans le même sens, mais sur le dossier, plus spécifique des frégates. Depuis un mois, M. Johnson, votre ministre, a un peu crié au

loup en quelque sorte en disant qu'on n'avait pas les deux frégates, c'est la fermeture des chantiers, c'était fini. Là vous nous dites: il n'y a pas de problème, il y a autre chose. Est-ce que vous pourriez nous préciser cette autre chose sinon autrement le risque est que les gens vont croire que c'est des promesses en l'air encore une fois ou des paroles en l'air?

M. Bourassa: Hier, j'ai rencontré très brièvement le premier ministre du Canada avant la rencontre. Quelques minutes, forcément. Par la suite, un peu plus longtemps son chef de cabinet. Nous avons examiné plusieurs dossiers qui intéressent le Québec. Il y en a que c'est positif, il y en a que c'était moins positif dont celui des frégates. On a abordé, évidemment, j'ai soulevé le problème pour les chantiers navals. Comme quoi on trouvait inacceptable qu'on n'ait pas au moins deux frégates. Qu'on avait été très raisonnable dans cette approche. M. Roy, à ce moment, m'a donné toutes les solutions de rechange pour permettre aux chantiers navals de continuer à se développer et de continuer à fonctionner.

M. Côté a appelé M. Johnson également pour lui confirmer cette situation. Donc, je crois qu'on va être en très bonne position vis-à-vis du gouvernement fédéral non seulement parce que le Québec a droit à sa part et que des chantiers navals, comme je le disais ce matin, sont parmi les mieux outillés, les plus compétents, les mieux qualifiés de toute l'Amérique, les chantiers, comme je le disais, qui ont contribué sur le plan naval, le Québec en valeur sur le plan international et depuis longtemps, mais il y a aussi le fait qu'on s'était engagé au début de l'année dans le cas de la transaction avec Davie. Alors, là ça nous donne plusieurs arguments pour les solutions de rechange dont on nous parle.

M. Descoteaux: Non, mais justement, le gouvernement fédéral s'était engagé au moment de la transaction des chantiers maritimes à donner des contrats. Il a fait allusion spécifiquement aux frégates. Un an après ils vous disent: Non, non, ce n'est pas grave, on vous promet autre chose. Quelle fois pouvez-vous avoir en leur promesse, à ce moment-là?

M. Bourassa: Je crois qu'ils sont redevables en regard des électeurs du Québec. Je crois qu'ils ont un intérêt à respecter leur engagement envers les électeurs du Québec. N'oublions pas toutefois que cela n'enlève pas l'importance d'obtenir ces contrats là pour les chantiers navals. Mais il ne faut pas oublier les retombées économiques des contrats accordés au Nouveau Brunswick pour certaines entreprises du Québec. Il y a quand même une proportion importante des sommes affectées au contrat qui reviennent au Québec. C'est pourquoi on voit le problème dans un aspect très circonscrit. Il y a des retombées de ce contrat là, mais je n'accepte pas et nous n'acceptons pas cette seule explication, même si on doit tenir compte qu'elle a un impact concret pour l'économie du Québec, parce qu'il y avait un engagement pour les chantiers navals et que cela ne règle pas le problème des chantiers navals.

M. Descoteaux: Je ne voudrais pas le faire fâcher plus qu'il ne faut. Est ce qu'il faut interpréter votre réponse ce matin à M. Parent, lorsque vous traitiez de l'Agence spatiale, que justement peut-être, hier, M. Mulroney, pour vous faire accepter le cas des frégates, vous a annoncé que l'Agence spatiale irait à Montréal?

M. Bourassa: Chacun a son style, M. Descoteaux. Est-ce que, depuis que vous me voyez, j'ai déjà fait une colère, depuis vingt ans? Chacun a son style.

Des voix: Ha, ha.

M. Bourassa: Non, je veux dire que je blague un peu. N'allez pas prendre ces cotes-là.

Des voix: Ha, ha.

M. Bourassa: Je veux dire que cela n'empêche pas que, sans être coléreux ou apocalyptique, je défends les intérêts du Québec avec la plus grande fermeté. Les résultats sont là pour parler. Quand j'ai fait une élection, en 1976, pour empêcher le rapatriement de la Constitution, c'était quand même un geste assez important et assez conséquent pour bloquer le rapatriement de la Constitution. Donc, je veux dire que je n'ai pas de leçon à recevoir du Parti Québécois pour la défense des intérêts du Québec. Je dois vous dire que cela a été un échec, dans la mesure où on souhaitait avoir ces deux frégates, mais c'est un échec relatif. Si on respecte la parole pour les autres contrats dont on a parlé et si les retombées dont on parle pour l'ensemble du Québec sont réelles.

M. Morin: M. Samson, une petite question.

M. Samson: J'ai une question là-dessus, M. Bourassa. Est-ce que vous considérez que vous vous êtes comporté comme un bon négociateur en faisant l'acquisition des chantiers maritimes sans conditions et en donnant votre appui à l'accord de libre-échange, sans conditions encore une fois, alors que M. McKenna a eu plus de réserve, et cela a peut-être payé.

M. Bourassa: Écoutez, je suis obligé de vous répéter ce que j'ai dit tantôt. Vous pensez qu'on n'a pas obtenu ce qu'on demandait dans le libre-échange?

M. Samson: Non, non...

M. Bourassa : Est-ce que vous pouvez mentionner un...

Une voix: (...)

M. Bourassa: Non, non, c'est parce que monsieur Samson parle du type de négociation. C'est-à-dire qu'on remet en question toute la négociation du gouvernement dans le cas des deux frégates. Je prends le cas du libre-échange. Le Parti Québécois avait peut-être une stratégie de négociation différente, mais on a vu ce que cela a donné dans les résultats. Dans le cas du libre-échange, est ce que le Québec n'a pas obtenu toutes les demandes qu'il a faites?

M. Samson: Est-ce que, quand vous avez fait...

M. Bourassa: Alors qu'est-ce que vous vouliez que je fasse dire? Que j'étais contre, pour faire plaisir à d'autres? Dire que j'étais contre le libre-échange quand on répondait à notre demande sur l'agriculture, sur l'énergie, sur les vins?

M. Samson: Est-ce que, quand vous avez l'acquisition des chantiers maritimes, vous avez pris quelques précautions nécessaires?

M. Bourassa : Alors là c'est votre première question. C'est votre première question.

M. Samson: Est-ce que vous avez pris toutes les précautions nécessaires à ce moment-là?

M. Bourassa: Il y avait deux aspects dans votre question. J'ai répondu sur le libre-échange. Dans cet aspect-là, il y a eu des engagements. Le Devoir publiait une lettre de M. Côté à M. Johnson. Donc, qu'est-ce que vous voulez de plus comme engagement?

M. Samson: La lettre était quand même très vague.

M. Bourassa : Un contrat fabuleux, moi ce n'est pas vague pour moi. Attendons de voir ce qui va se faire dans les autres contrats. Comment nous reprocher de ne pas avoir pris nos garanties. On a une lettre du ministre responsable nous promettant des contrats fabuleux pour les chantiers navals. Ce n'est pas une garantie cela?

M. Samson: Je trouve que c'est vague.

Une voix: (...) méticuleux.

Des voix: Ha, ha.

M. Morin: S'il vous plaît...

Une voix: Les gros contrats auxquels vous faites allusion...

M. Bourassa: À part de cela, il ne faut pas oublier le contexte. Un instant, juste pour compléter ma réponse, cela peut peut-être répondre en même temps à la vôtre. Je ne veux pas... C'est votre travail de vous faire l'avocat du diable, mais il ne faut pas oublier qu'il y avait menace de fermeture à Lauzon. On aurait pu jouer les Ponce Pilate et dire: C'est votre problème. C'est votre responsabilité. Réglez-le ! La menace de faillite, je crois, à Vancouver et risquer de fermer Lauzon. On aurait pu se croiser les bras ou s'en laver les mains. Donc, on est intervenus pour sauver les emplois de Lauzon, empêcher la fermeture du chantier. Et on a obtenu des lettres de garantie, les garanties que vous connaissez. Qu'est-ce que vous vouliez de plus? Risquer la fermeture du chantier? Le Québec n'aurait pas été plus avancé.

M. Girard: Non, mais les autres contrats...

M. Morin: Un instant, Normand. Un instant ! Écoute, il y a beaucoup de suggestions. Mme Blouin: C'est une sous-question à la mienne.

Une voix: Considérez-vous, sans ambiguïté, que le gouvernement fédéral vous a menti sur le contrat des frégates?

M. Bourassa: On va voir les contrats qu'on va obtenir.

Une voix: Quelle est l'importance des dommages? On en parle beaucoup mais quelle est vraiment votre évaluation de l'importance de ne pas les avoir, ces frégates?

M. Bourassa: On va voir les contrats qu'on va obtenir.

Une voix: Est-ce qu'on a raison de penser que c'est important de ne pas avoir les frégates au pas?

M. Bourassa: Oui, vous avez raison.

Une voix: Alors, quelle est l'importance du dommage?

M. Bourassa: Mais je vous dis que le dossier n'est pas clos. Le dossier n'est pas clos. Cela fait six fois que je vous le dis.

Une voix: Voyez-vous une relation entre le changement de position, la prise de position de M. MacKenna, sur le libre-échange et le fait que son gouvernement obtient les contrats des frégates?

M. Bourassa: À Toronto, M. MacKenna avait dit que mes arguments l'avaient fortement impressionné. Donc, je n'étais pas surpris de sa prise de position.

Une voix: Reconnaissons que vous avez eu une influence positive sur M. MacKenna. Mais croyez-vous, le « timing » est trop beau pour que... il faut bien qu'on vous pose la question.

M. Bourassa: Posez la question.

Une voix: Voyez-vous une relation entre le fait?

M. Bourassa: Posez la question au gouvernement fédéral. Ce n'est pas moi qui ai négocié les contrats des frégates pour M. MacKenna, vous ne pensez pas?

Une voix: Mais vous êtes parti dans ce dossier-là.

M. Bourassa: Posez la question mais je vous dis que le dossier n'est pas clos pour les chantiers navals. Il n'y a pas seulement que les frégates.

M. Girard. M. le Premier ministre, il n'y a personne qui veut poser ma sous-question. Je vais vous la poser.

Mme Blouin: Bien oui, tout le monde l'attend.

M. Morin: Dans l'ordre, j'ai Michel Trembley, André Jobin, Marthe Blouin, Jacques Samson, Normand Girard. Alors, posez-la la question. Vous êtes cinq pour la poser.

M. Jobin: Toujours sur les frégates, Monsieur...

M. Bourassa: D'ailleurs, c'est important. M. Johnson a dit – et je suis d'accord d'ailleurs avec lui – il y a des dizaines de chantiers navals qui ont fermé en Occident. C'est évident que les donneurs de contrats, c'est essentiellement le gouvernement fédéral. On peut faire construire un traversier à l'occasion mais c'est essentiellement le gouvernement fédéral.

Donc, les chantiers navals ne sont pas le secteur le plus facile à développer. Mais le Québec a plusieurs, Dieu merci, n'a pas une économie uniquement basée sur les chantiers navals. Mais ai nous sommes très désappointés... Perdre un contrat c'est une chose, mais si nous sommes très désappointés dans le cas des frégates, c'est que nous avons assumé des responsabilités très précises au début de l'année et qu'il y a un taux de chômage très élevé dans les chantiers navals québécois.

M. Jobin, M. Bourassa, M. Johnson disait il y a quelques semaines: Pas de frégates, fermeture des chantiers en 1991, les trois chantiers. À la suite de cet échec, quelle garantie a le gouvernement du Québec d'obtenir une part importante des 975 000 000 \$ qui doivent être consacrés au cours des prochaines années uniquement à la réfection de navires? Est-ce que vous avez des garanties là-dessus?

M. Bourassa: Je vous ai dit qu'il y avait eu des engagements écrits de la part des autorités fédérales là-dessus.

M. Jobin Mais avez-vous des chiffres?

M. Bourassa: Nous allons poursuivre la négociation en disant: Écoutez, vous avez voulu donner les deux contrats de frégates à Saint-Jean. Vous vous êtes engagés, quand on a acheté le chantier, à nous donner suffisamment de contrats pour nous maintenir en progrès et en fonction. Je pense que ces engagements écrits et ces engagements verbaux, je pense bien qu'on est en bonne position pour obtenir une bonne partie de ces contrats.

M. Jobin Semble-t-il que, tout à l'heure, M. Johnson était moins sûr quant à la possibilité d'obtenir une part importante.

M. Bourassa: Je ne sais pas. Je vais lui en parler tout en vous croyant très sincèrement mais je vais lui en parler. Il a parlé à M. Côté hier soir.

M. Larocque: Est-ce que maintenant le Québec réclame en totalité le contrat de construction des sous-marins? On nous dit que c'est un contrat beaucoup plus important que le contrat des frégates. Est-ce que le Québec veut tout?

M. Bourassa: Le contrat des sous-marins, c'est en 1995. On est en 1987. C'est un contrat, évidemment, si nous voulons planifier à moyen terme, c'est important. Je pense qu'il faut commencer à se préparer tout de suite pour ces sous-marins. Vous terminez avec les frégates. Si vous n'aviez pas eu cela aujourd'hui, qu'est-ce que aurait été?

Mme Blouin: M. Bourassa, tantôt vous disiez que vous ne vouliez pas parler de langage apocalyptique mais M. Johnson, il y a deux semaines et demie, son langage était apocalyptique. C'était les chantiers maritimes du Québec ferment en 1991 si nous n'avons pas le contrat des deux frégates. Vous n'avez pas le contrat des deux frégates. Et à ce moment-là, il faisait allusion éventuellement à un contrat pour les destroyers, pour une possibilité pour les sous-marins. Mais c'était les deux frégates, sinon on ferme. Alors aujourd'hui, est ce qu'on ferme?

M. Bourassa: Hier, je vous ai dit tantôt que j'avais rencontré le chef de cabinet, M. Roy, qui m'avait montré un programme de construction couvrant 1991, 1992, 1993, 1994. On parlait des sous-marins tantôt. 1995. Mais avant cela, il y a beaucoup d'autres contrats. Je pense que si on se limite aux sous-marins, on risque d'avoir une période creuse. Donc, les documents qui m'ont été montrés hier me révélaient qu'il y aurait des contrats qui permettaient de continuer de fonctionner aux chantiers.

Mme Blouin: Mais si je comprends bien, finalement vous n'avez pas beaucoup de peine aujourd'hui. Vous êtes juste un petit peu ennuyé.

M. Bourassa: Je ne suis pas ici pour vous faire valoir mes états d'âme. Ce que je vous dis, c'est que je suis profondément désappointé, que le gouvernement fédéral adapte – je spécifie adapte – qu'il n'ait pas tenu sa promesse. C'est vrai. On parlait des contrats, on ne les a pas eus. Mais j'ajoute à cela que j'ai rencontré le chef de cabinet hier et le Premier ministre, conscients de leurs engagements, qui m'ont montré des possibilités très intéressantes pour le maintien des chantiers navals. Ils m'ont parlé également de beaucoup d'autres dossiers. Je m'en tiens aux faits. Je ne crois pas que... Vous êtes trop sérieux pour vous attendre de ma part que je vous lance des phrases...

Mme Blouin: M. Johnson nous a vraiment fait peur, lui.

M. Bourassa: Ce que je vous dis, c'est que les documents qui m'ont été montrés me semblent – je ne vois pas pourquoi on m'aurait montré des informations qui n'étaient pas exactes – permettre au gouvernement fédéral de respecter son engagement si ces faits sont exacts.

M. Morin: M. le premier ministre, si vous me permettez une question.

M. Bourassa: Oui, certainement.

M. Morin: Combien d'emplois seront maintenus dans les trois chantiers?

M. Bourassa: On n'a pas été pour le nombre d'emplois. On parlait du maintien du fonctionnement des chantiers navals. On n'a pas été jusqu'au détail du nombre d'emplois. Comme vous le savez, ces choses sont très cycliques. Je ne pense pas qu'on puisse dire que parce qu'on s'est battu pour les frégates et qu'on ne les avait pas obtenues – on avait raison de le faire – le dossier est clos. M. Johnson n'a jamais dit que le dossier était clos si on n'obtenait pas les frégates. Mais, c'est une déception très importante de ne pas avoir pu obtenir ces frégates.

M. Jobin: M. Bourassa, vous parliez de d'autres engagements qu'un chef de cabinet de M. Mulroney vous a montrés hier. Est-ce qu'il y a des échéances qui doivent être respectées pour ces engagements pour qu'on puisse combler le trou de 1991 à 1995 dans un premier temps? Dans le fond, c'est ce qui est important. Avec la perte des frégates...

M. Bourassa: Oui, oui.

M. Jobin: ... cette période reste creuse.

M. Bourassa: Oui, c'est clair qu'il y a des échéanciers.

M. Jobin: Il faut que les échéanciers soient d'ici six mois avec les engagements.

M. Bourassa: Je ne sais pas, mais c'est évident, comme vous le dites, qu'il y a des choses qui se décident plusieurs années avant. Donc, c'est très proche. Je ne peux pas vous dire la date exacte.

M. Jobin : Et dans les engagements du chef de cabinet, est ce que les 975 000 000 \$ de réfections de navires étaient dedans?

M. Bourassa: Oui, principalement, il y avait plusieurs projets qui étaient dans ces 950 000 000 \$ dont vous parlez.

M. Morin: Quelques brèves questions en deuxième tour, mais là limitées à cinq minutes, après cela, on passe à la presse anglophone.

M. Samson, M. Girard, M. Levac, M. Tremblay, M. Descôteaux, bref.

M. Samson: Sans préambule, M. le premier ministre. J'ai trouvé très modeste votre survol de la dernière portion de cette session. Est-ce que vous êtes fier du bilan législatif que vous nous avez présenté tantôt pour l'automne? Est-ce que vous pourriez élaborer de façon un peu plus détaillée sur les principales lois adoptées par votre gouvernement au cours de l'automne? On est ici pour cela aujourd'hui.

M. Bourassa: Bien...

Une voix: ...(?) quelques minutes avec débat (?).

M. Bourassa: C'est cela. Vous m'avez tenu une demi-heure sur les frégates et là, vous vous voulez que je parle de tout l'ensemble de la législation dans cinq minutes...

M. Samson: Non, mais...

M. Bourassa: ...et vous me demandez d'être élaboré.

M. Samson: Sur la fierté de votre gouvernement d'avoir adopté ce bilan législatif cet automne.

M. Bourassa: Je crois que le gouvernement.... Je vais essayer d'être le plus concis. Normalement, cette question aurait dû être la première. Vous vivez avec les événements du jour. Je comprends. Vous avez posé des questions sur les événements du 18 décembre laissant de côté les événements des onze premiers mois.

Une voix: ...(T)

M. Bourassa: Non, mais là, je ne vous fais aucun reproche. Vous me connaissez.

Des voix: Ha: Ha: Ha.

M. Bourassa: Ce que je veux mettre en relief, c'est que nous avons mis l'accent depuis que nous sommes au pouvoir, depuis deux ans, sur le rétablissement des finances publiques et sur la reprise économique. J'ai passé quelques secondes là-dessus parce que je ne suis pas sûr de votre intérêt. Mais je vous dis quand même que c'est une réalisation extraordinaire, pour la première fois, dans quinze ans, d'avoir obtenu 100 000 emplois pour une seule année et d'avoir réduit le taux de chômage à moins de 10 % pour la première fois depuis six ans et en même temps, d'avoir pour cette année-ci réaliser ces 100 000 emplois dont la très grande majorité sont à temps plein. C'est l'aspect économique. Il y a beaucoup de dossiers dont on pourrait parler concrètement, mais je passe par-dessus les contrats de la Baie James, etc., les 25 000 000 000 \$ et d'autres qui se négocient. Sur le plan des finances publiques également, je ne répète pas ce qu'on a dit là-dessus. Le statut de l'artiste, on en est très fier parce qu'on disait qu'on était un gouvernement – que disait mon ami M. Johnson – écomystique, je crois. Qu'on était un gouvernement unidimensionnel, uniquement intéressé dans le domaine économique. Le statut des artistes, on a vu, c'est bien. Dans le domaine des affaires sociales, vous avez eu les augmentations budgétaires, la loi 75 pour les régions éloignées, vous avez eu également les mesures qui ont été prises pour le développement régional. De très nombreuses mesures qui ont été prises pour le développement régional.

Dans le domaine de l'éducation, vous avez eu plusieurs lois. Vous avez eu le projet de loi très important qu'on a déposé en fin de session pour permettre le débat en commission parlementaire. On a déposé également la réforme de l'aide sociale. On s'aperçoit que ça prenait un certain temps pour pouvoir préparer une réforme de cette envergure. Cela a été déposé, c'est un geste politique. Je ne dis pas qu'il a été adopté, mais c'est un geste politique qui engage le gouvernement. Je prends des exemples particuliers dans chaque secteur pour ne pas vous donner une énumération; que ce soit dans le domaine de l'environnement. Dans tous les secteurs, le gouvernement a posé des gestes soit législatifs, soit administratifs. Donc, il y a eu un progrès paix sociale dans le domaine de la construction. On va faire adopter un projet de loi aujourd'hui, le projet de loi 114, qui permet de prolonger d'une année la paix sociale dans le domaine de la construction alors qu'on a une année record qui suit une autre année record dans le domaine de la construction. Je crois que c'est un bilan qui est très positif. Je ne sais pas ce à quoi vous voulez faire référence, à quel projet de loi ou à quelle réforme sociale que vous pensez quand vous dites qu'on n'en a pas fait assez ou que vous voudriez que j'élabore davantage.

M. Morin : Je répète l'invitation d'être bref. M. Girard, M. Lévesque, M. Tremblay, M. Descôteaux, M. Jobin.

M. Girard: M, le premier ministre, en matière de développement économique, il y a un facteur qui est extrêmement important que vous avez passé sous silence, c'est le facteur des investissements. Il me semble que je vous ai entendu dire quelque part cette semaine que le volume des investissements au Québec en 1987 avait atteint un niveau record. Je ne me souviens pas si vous avez parlé de 11 %...

M. Bourassa: 12.2 %.

M. Girard: Par comparaison à 4...

M. Bourassa: 4.7 %.

M. Girard. Merci. M. Morin: M. Lévesque.

M. Bourassa: Merci, M. Girard, c'est moi qui vous remercie. C'est-à-dire que ça devait être 4.7 % et c'est 12.2 %.

M. Morin: M. Levesque à M. Bourassa.

M. Bourassa: Il y a la politique familiale aussi. On a déposé un projet de loi là-dessus.

M. Morin: S'il vous plaît.

M. Bourassa: Pardon?

M. Morin: S'il vous plaît.

M. Bourassa: C'est ça. Ça va se décider dans les prochaines heures.

M. Morin: M. Lévesque.

M. Bourassa : Il y a eu un caucus du Parti québécois. Vous savez que l'Opposition dans les derniers jours de la session a certains pouvoirs. Mais je dois rendre hommage à M. Chevrette pour son esprit très positif. Je ne sais pas si je l'aide ou si je lui nuis en disant cela, mais je pense qu'on va avoir pour la première fois depuis longtemps une fin de session civilisée. Je crois que c'est largement dû au sens de responsabilité de M. Chevrette.

M. Morin: S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît. Non, mais écoute il y a le temps qui avance. M. Lionel Lévesque.

Une voix: Non, je regrette. Lionel Lévesque.

M. Lévesque : M. Bourassa, très rapidement. Votre ministre, M. Picotte, a présenté un plan de réforme, de révision des territoires fauniques au Québec. La question lui a été posée à quelques reprises. J'aimerais avoir votre avis en tant que chef du gouvernement. Est-ce que vous tenez vous même à ce que soit maintenue l'accessibilité universelle au territoire?

M. Bourassa: Je crois que M. Picotte s'est prononcé là-dessus. Je veux dire, il y a une consultation qui va être faite là-dessus. Il y a la question de principe et la situation de fait. La question de principe, ça va de soi. Dans l'application, on fait une consultation.

M. Morin: M. Tremblay, Michel. Avant dernière.

M. Tremblay: À la toute fin de la session, il y a la loi 30 évidemment qui réapparaît de façon un peu brusque et imprévisible. On ne l'attendait pas.

M. Bourassa : ...

M. Tremblay: Bien, cela ne l'intéresse...

M. Bourassa: Elle était au feuilleton.

M. Tremblay: Oui, oui, elle était là, sauf que les gens ne l'attendaient plus dans la dernière semaine. Je voudrais savoir pourquoi elle réapparaît à ce moment-là précisément alors qu'elle avait été discutée déjà au mois de juin en commission parlementaire. Pourquoi avoir attendu à la toute fin?

M. Bourassa: Je ne crois pas. On fait tous des oublis. Je ne vous blême pas. Mais, je crois que c'était au feuilleton...

M. Tremblay: ... oublié...

M. Bourassa: Non, non. Mais c'est une loi qui demande beaucoup de consultation. M. Paradis a travaillé très fort pour consulter, pour essayer d'obtenir un consensus minimal. C'est assez difficile d'obtenir un consensus parce que vous avez des parties ou des groupes qui se trouvent à s'affronter dans la négociation et les mettre d'accord, ce n'est pas facile. Nous espérons pouvoir le faire adopter d'ici la fin de la journée. Il y a eu un caucus du Parti québécois; je n'en ai pas eu de nouvelles. Vous le demanderez à M. Gendron.

M. Girard: On en a eu, nous autres, et ils ne sont pas de bonne humeur. Pour moi, cela ne passera pas.

M. Morin: M. Descôteaux, dernière question en français.

M. Descôteaux: Cela fait deux ans, M. Bourassa, que l'Assemblée nationale siège à la même session. Est-ce que, ce soir ou lundi soir, quand on va terminer les travaux, on va proroger l'Assemblée...

M. Bourassa: En fait, j'étais prêt à proroger, mais on m'a suggéré que la tradition depuis quelques années, c'était de proroger à l'ouverture de l'autre session. On peut la laisser ouverte s'il y avait des événements qui pouvaient justifier une convocation spéciale de la session. On va ajourner au 8 mars. Le 8 mars, il y aura la prorogation. Il y aura le discours du lieutenant-gouverneur et la suite, la nouvelle session.

M. Morin: Merci pour les questions en français. Excusez-moi. Maintenant, les questions en anglais. Je vous laisse 30 secondes si vous voulez bien vous déplacer.

M. Bourassa: Le remaniement, j'ai dit que ce serait au cours du printemps.

M. Larocque: Avant la reprise de...

M. Bourassa: Le printemps, il me semble que cela ne commence pas le 8 mars.

M. Morin: S'il vous plaît ! On commence les questions en anglais avec Bernard Saint-Laurent dans 30 secondes.

M. Saint-Laurent: Mr. Premier, a lot of people would be a bit surprised to see the apparent good humor you are displaying considering the news from Ottawa and New Brunswick today. I think that you know something that we do not, and I was wondering if you could tell us what that is.

M. Bourassa: No, I do not think it is a question of bad humor or of good humor. I am here to talk about the total action of the government, the balance sheet, if I could use that expression, of the government in 1987. Of course, this is bad news, but if we take everything else, after all this is only one aspect of the situation, an important one, but not the whole situation, I think it is a very very good political year for Quebec and the government. We have an exceptionally economic year. We were able to reduce the deficit from 4 000 000 000 \$, or around that, when we took power, to a bit more than 200 000 000 \$. We have unprecedented social peace in the last 35 years or 30 years, good federal-provincial relations. In the case of Meech Lake, all the proposals of Quebec were accepted by all the partners of Quebec. In the case of free trade, we were able to have all the proposals of Quebec accepted. I think it is a good year on the whole.

M. Saint-Laurent: Why a lot of people who would be terribly disappointed, particularly the people in Lauzon and the people...

M. Bourassa: I agree with that and I talked about that in the House.

M. Saint-Laurent: But is it not the role, Mr. Bourassa, of the Premier of a province to fight for his province, and the Opposition has accused you of being weak on this.

M. Bourassa: No. Do not expect the Opposition to talk otherwise, really. I fought for that. The ministers fought for Chat. What do you want me to do more? I talked with the Prime Minister. The ministers talked between themselves. They gave me some facts. So, we did the maximum.

M. Saint-Laurent: Tell us now about your meeting with M. Bernard Roy and the prime minister yesterday.

M. Bourassa: I discussed briefly with the Prime Minister and, then after, with Mr. Roy. Mr. Roy told me that there were a lot of projects which could replace those ships. He said that he knows that they have a responsibility for the survival of Lauzon, Sorel and Montréal. He is aware. They are aware of that and they have responsibility with the electors of Quebec.

M. Morin: Nancy Wood.

M. Saint-Laurent: Juste une dernière, s'il vous plait. When the Québec Government decided to buy the shipyards, Mr. Johnson has produced a letter that was showing that there were commitments from the federal government. What reason do you have to believe that the word you were given yesterday will be any better than the one that led you to buy the shipyards?

M. Bourassa: No, there was a commitment at the beginning of the year, that the shipyards will benefit from fabulous contracts. And I am told yesterday that they are openings for important contracts for those shipyards. So I expect they will respect their commitment.

M. Saint-Laurent: You just expect or...

M. Bourassa: I am going to expect, I will fight, I will follow the « dossier » and I will do the maximum. They have their responsibility with the Québec people. So, we will do the maximum. On the whole, we have a good average. And we have a very good case.

M. Morin: Nancy Wood.

Mme Wood: Mr. Bourassa, during the question period, you have mentioned the shipyard in Sorel and said that there might be particular problems there. If there is a shipyard that will go down because of this, would it be Sorel? La Chat a possibility?

M. Bourassa: I do not expect any shipyard to go down. I do not expect Sorel to go down because of that.

Mme Wood: The other question that I have is on the Bill 30. I see you have got it listed here with the other proud achievements. Do you think that it is because it is going to go through?

M. Bourassa: We expect so. We will know that before the end of the day.

Mme Wood. And about Bill 30...

M. Bourassa: Bill 30, we will know Chat before the end of the day.

Mme Wood: You expect to have the suspend the rules in the National Assembly to get it through?

M. Bourassa: I do not think it will be needed; in fact, we expect that the Opposition will agree. We do not know, they have their responsibilities and I do not want to influence them, but I hope that they will understand that this is a good law for labour relations. They were in favour of the Beaudry Report; this is one of the main recommendations of the Beaudry Report.

Mme Wood. The Opposition said that they will accept this law and that their position is: As long as there is a consensus between labour and employer's groups, they will accept it. Mr. Paradis said that the closest he can get to the consensus is people not actively opposing it. Can you say whether it is true that the labour leaders involved called you at the office and spoke to you personally about this law?

M. Bourassa: Oh, I am talking, on a regular basis on many subjects, with union leaders. Mme Wood: Did they call you after this weekend's negotiation about Bill 30?

M. Bourassa: Yes, but I cannot tell you my phone, really. M. Morin: M. Cox.

M. Cox: Yes. Mr. Premier, I would like to take you back to the frigates briefly. On a more national

canadien perspective, you spoke to) about the contract that you perceive coming along for Québec. You have spoken very highly of the economic success of Québec in the past year, job creation. I wonder how you can reconcile that with the, turning around and seeing the federal government aiding an area of the country which has not prospered and saying this is an unacceptable error to give them this contract.

M. Bourassa: So, 'unlike your confrere, you want me to tell you that it was a good thing that it went to St. John instead of Québec.

M. Cox: In a Canadian context, perhaps it is. Perhaps it is...

M. Bourassa: You wanted me to say that as Premier of Québec, that that was a good decision.

M. Cox: Sometimes, in the case, people speak of Ontario as wanting it; is this the case of Québec wanting it?

M. Bourassa: I am saying that the argument which was proposed on the federal aid was the rate of unemployment, the one which I raised by you. I understand that argument. I used it for CF-18 in the case of Manitoba. But what I should add, explaining why we are so deeply disappointed with that, was the fact that there was no commitment by the federal government when we have invested some funds, at the beginning of the year, to save Lauzon; there was a commitment that they will give substantial contracts. So, there is the question that the shipyards in Québec are in deep trouble, so it is normal for the Québec Government to fight for economic trouble in his own province. We do not have the rate of unemployment of Ontario.

Mr. Kowch: Could you admit that your bouncer ...(?) a case to fight for hoping given down an appointment?

Mr. Bourassa: I do not believe so. That they have to get twelve against zero for Québec. OK. I have to tell you in addition that there is a commitment by the Federal Government for those shipyards. 5% and, in Sorel and Lauzon, it is more than 10%. So, I think we have a case to fight for two frigates, not six. We were not asking for six. We were asking for two.

M. Morin: My list stops with M. Grant, M. Saint-Laurent et Mme McRae.

Mr. Grant: Mr. Wilson, the Federal Finance Minister laid an old series of tax reforms this week. Today, Québec replied but only partially: Why is their Finance Minister not in a position to be able to tell us what he is going to do? All we could say was wait for a month and maybe we will tell you then.

Mr. Bourassa: Because, Mr. Grant, in such a complex question you cannot take decision in 36 hours.

Mr. Grant: But you know what MIL is going to do. You did not learn about this 36 hours ago.

Mr. Bourassa: What about the budget secret?

Mr. Grant: Mr. Wilson did not need a budget. Maybe I am just being naive here but it seems to me that...

Mr. Bourassa: No, he did not need but something is missing in your argument. I mean he had the budget secret. We could have some different option. We had no guaranty what will be in the budget of Mr. Wilson, what he will do precisely in detail. So, we start to work few weeks ago on the bases of some options that could happen but we had the final word like everybody. Maybe there were discussion between the civil servants. You have always discussion between the civil servants. They are under...(?) handy out(?) but we agreed up exactly what was a final decision when it was done. So, now, we have to take immediate action for certain aspect in our regular budget we will finish the job.

M. Marin: M. Saint-Laurent.

Mr. Saint-Laurent: Mr. Premier, are you possibly, in the light of what premier Pawley is reported to accept today, are you concerned that there might be in fact other premiers who might want to delay ratification of Meech Lake as a bargaining throughout the Federal Government?

Mr. Bourassa I was told, maybe it is not exact but I was told that Mr. Pawley will make a rectification of what appear in Le Devoir.

Mr. Saint-Laurent: But the principal question is are you concerned that other premiers, possibly premier McKenna, possibly premier Pawley would delay their resolutions before their legislatures?

Mr. Bourassa: Not really because it is their interest to act as soon as possible because they want to discuss reforms in the Constitution. It is not only the Québec aspect. They want to reform the Senate, they want to deal another aspect with fisheries, with aboriginal people in the case of Manitoba. They know that it is impossible to deal with those questions. If the question of Québec is not solved and delay in Meech Lake, they are hurting themselves with some problems they want to solve.

M. Morin : Une dernière question, Mme Pénélope McRae.

Mrs. McRae: It is just a brief question on a free trade. One of the premiers, I think it was Mr. ...(?), has quoted as he emerged from a meeting yesterday, he saying that free trade was a « fait accompli ». Do you think that there is anything that can stop free trade or do you think it is « dans le sac », in the bag?

M. Bourassa: A congress(?)

M. Morin: Merci, M. le premier ministre.